

Mécanicienne en protection-incendie

PLAN DE FORMATION DES APPRENTISSAGES

MÉCANICIENNE EN PROTECTION-INCENDIE

Le plan de formation des apprentissages (mécanicienne en protection-incendie)

Les tâches du métier de mécanicienne en protection-incendie

- Tâche 1 : Installer des systèmes *
- Tâche 2 : Raccorder des accessoires aux systèmes *
- Tâche 3 : Faire la réfection ou la modification des systèmes *
- Tâche 4 : Inspecter et entretenir des systèmes *
- Tâche 5 : Réparer des systèmes *

L'exécution des tâches décrites dans ce « Plan de formation des apprentissages » découle des rapports d'analyse de profession, élaborés lors de discussions tenues par un groupe de travailleurs réunis pour l'occasion et qui ont été recommandés à la *Commission de la construction du Québec* par les partenaires de l'industrie pour leur expertise. En cas de litige ou toute autre situation conflictuelle concernant l'exécution des tâches décrites dans ce « Plan de formation des apprentissages », veuillez vous référer au *Règlement sur la formation professionnelle de la main-d'œuvre de l'industrie de la construction* (c.R-20, r.8) et au mécanisme de résolution de conflit de compétence prévu aux conventions collectives.

* Les systèmes de protection-incendie peuvent être à eau, à sec, à réaction, déluge, chimiques, etc.

Évaluation pour le plan de formation des apprentissages

Nom de l'apprenante : _____

Numéro d'entente : _____

			À l'usage de la CCQ					
Tâches du métier de mécanicienne en protection-incendie			ÉVALUATION (cochez)					
			TÂCHES RÉALISÉES					
			Par l'entreprise (cochez)	Par l'apprenante (cochez)	% du temps			
						Trimestre 1	Trimestre 2	Trimestre 3
1	Installer des systèmes *							
2	Raccorder des accessoires aux systèmes *							
3	Faire la réfection ou la modification des systèmes *							
4	Inspecter et entretenir des systèmes *							
5	Réparer des systèmes *							

100 %

Estimation de l'incitatif accordé (maximum 10 000 \$)	Commentaires (s'il y a lieu)
A - Nombre d'heures de travail estimé pour l'apprenante : <i>heures</i>	
B - Taux horaire en fonction des conventions collectives : \$	
C - Salaire estimé pour la durée du programme (A x B) : \$	
C x 30 % (incitatif estimé pour la durée du programme) : \$	
Nom en lettres moulées, signature et date (AAAA-MM-JJ)	
Dirigeant de l'entreprise :	
Personne désignée par l'entreprise :	
Apprenante :	
Compagnon :	

* Les systèmes de protection-incendie peuvent être à eau, à sec, à préaction, déluge, chimiques, etc.

Nom de l'apprenante :

Plan de formation des apprentissages (mécanicienne en protection-incendie)

Tâche 1 : Installer des systèmes (Cochez les opérations réalisées dans la semaine)	Sem. 1	Sem. 2	Sem. 3	Sem. 4	Sem. 5	Sem. 6	Sem. 7	Sem. 8	Sem. 9	Sem. 10	Sem. 11	Sem. 12	Observation du compagnon
Indiquer la date du lundi (MM-JJ) :													
1.1 Lire les plans et devis													
1.2 Planifier le travail													
1.3 Manutentionner et préparer le matériel et l'équipement													
1.4 Installer la canalisation souterraine et les accessoires													
1.5 Installer le système d'alimentation et les accessoires													
1.6 Installer le système de pompage, les commandes et les accessoires													
1.7 Installer l'équipement de travail en hauteur, s'il y a lieu													
1.8 Poser les ancrages et les supports													
1.9 Installer la tuyauterie													
1.10 Installer les composants des systèmes d'activation													

Suite des opérations de la tâche 1 à la page suivante

Légende : Il s'agit d'inscrire le chiffre correspondant à l'énoncé que vous jugez valable. L'apprenante est en mesure d'exécuter la tâche ou l'opération :
1 - Avec un accompagnement soutenu 2 - Avec un minimum d'accompagnement 3 - Sans accompagnement 4 - N/A

Tâche 1 : Installer des systèmes	
Opérations	Sous-opérations
1.1 Lire les plans et devis	S'assurer d'avoir la version définitive des plans et devis. S'assurer que le plan est approuvé par un ingénieur. Vérifier l'échelle du plan. Lire les notes inscrites aux plans. Lire les détails d'installation. Vérifier les exigences de l'ingénieur et les particularités du projet (clauses spéciales du devis). Les mécaniciens en protection-incendie n'ont pas toujours accès aux devis; il arrive souvent que seuls les contremaîtres les consultent.
1.2 Planifier le travail	Repérer le cheminement de la tuyauterie. S'assurer que l'installation est réalisable. Se coordonner avec les autres corps de métier, s'il y a lieu. Établir la liste du matériel nécessaire. Prévoir les besoins en équipement spécialisé. Estimer le temps nécessaire aux travaux. Prévoir (avec l'entrepreneur général) un lieu d'entreposage pour le matériel et l'équipement. Déterminer l'ordre des opérations. La planification se fait tout au long des travaux, et des ajustements doivent être apportés régulièrement. Le mécanicien en protection-incendie doit déterminer s'il y a lieu d'avoir l'aide d'autres mécaniciens, selon l'ampleur des travaux et l'échéancier à respecter.
1.3 Manutentionner et préparer le matériel et l'équipement	Voir à la sécurité de l'entreposage du matériel et de l'équipement. Vérifier le matériel et l'équipement reçus. Commander ce qui manque. Préparer la tuyauterie à installer (couper, fileter, aléser, percer, installer les raccords, etc.). Pour la tuyauterie en acier, dans plusieurs entreprises, la préparation est faite à l'atelier. La tuyauterie est ensuite transportée sur le chantier; le mécanicien en protection-incendie apporte ensuite des ajustements, au besoin, durant l'installation. La préparation de la tuyauterie en plastique se fait toujours sur le chantier.
1.4 Installer la canalisation souterraine et les accessoires	Faire creuser une tranchée. Coordonner la coupe d'eau avec la municipalité. Couper la canalisation à la longueur voulue. S'assurer que les joints sont bien maintenus. Ancrer le tuyau au solage, à l'entrée du bâtiment. Tester la canalisation avant le remblayage. Les accessoires sont, par exemple, des blocs, des coudes, des tiges, des blocs de béton, des soupapes souterraines, des indicateurs de vannes, etc. Les accessoires servent, entre autres, à la surveillance du système. Il s'agit, par exemple, d'indicateurs de débit, d'indicateurs de haute et basse pression, etc. Il peut aussi s'agir de pompes d'incendie, de pompes de surpression, etc.
1.5 Installer le système d'alimentation et les accessoires	En partant de l'entrée d'eau : installer les brides adaptables; installer le dispositif antirefoulement; installer la vanne de sectionnement ou principale; installer l'indicateur de débit; installer la vanne de test de débit et le drain. Les accessoires sont, par exemple, des soupapes (eau, air), des dispositifs antirefoulement, des pompes d'appui, etc. Les sous-opérations s'appliquent à tous les systèmes, sauf aux systèmes à mousse qui ne requièrent pas d'eau.
1.6 Installer le système de pompage, les commandes et les accessoires	Installer la pompe. Installer tous les accessoires (pompe d'appoint, vanne de test de pompe, branchement siamois, génératrice ou batterie, etc.). Installer les panneaux de contrôle. Les commandes sont essentiellement des soupapes de contrôle.
1.7 Installer l'équipement de travail en hauteur, s'il y a lieu	Sécuriser les lieux. Établir un périmètre de sécurité. Vérifier le type d'équipement nécessaire. Transporter l'équipement à l'endroit désiré. Monter et ancrer l'équipement. Les plateformes élévatrices et les nacelles doivent être vérifiées quotidiennement; un rapport d'inspection doit être rédigé.
1.8 Poser les ancrages et les supports	Percer le matériau. Poser un ancrage, s'il y a lieu. S'assurer que la tuyauterie a une pente d'écoulement. Espacer les supports selon les normes. S'assurer que les sorties sont de niveau. Le type d'ancrage varie selon le matériau dans lequel il est installé (béton, acier, bois, gypse, etc.). La pose des ancrages et des supports se fait à mesure que l'on installe la tuyauterie.
1.9 Installer la tuyauterie	Positionner le tuyau à l'endroit désiré. Fixer le tuyau dans les ancrages. Serrer fermement le tuyau. La tuyauterie installée peut être composée d'acier ou de plastique. On retrouve aussi de la tuyauterie en cuivre dans les installations existantes. Lorsqu'il s'agit de systèmes par détection électrique (12 et 24 volts), le filage, les tuyaux électriques et les accessoires doivent être installés par le mécanicien en protection-incendie.
1.10 Installer les composants des systèmes d'activation	Les composants sont, par exemple, des détecteurs de chaleur, de fumée, de rayons UV, etc.

Suite des opérations de la tâche 1 à la page suivante

Nom de l'apprenante :

Plan de formation des apprentissages (mécanicienne en protection-incendie)

Tâche 1 : Installer des systèmes (Cochez les opérations réalisées dans la semaine)	Sem. 1	Sem. 2	Sem. 3	Sem. 4	Sem. 5	Sem. 6	Sem. 7	Sem. 8	Sem. 9	Sem. 10	Sem. 11	Sem. 12	Observation du compagnon
Indiquer la date du lundi (MM-JJ) :													
1.11 Poser les gicleurs													
1.12 Installer un système antisismique													
1.13 Tester le système, s'il y a lieu (essais hydrostatiques)													
Observation du compagnon sur l'ensemble de la tâche pour le trimestre (voir <i>Légende</i>)													
Réservé à la CCQ :													
Apprenante (nom en lettres moulées, signature et date (MM-JJ)) :													
Compagnon (nom en lettres moulées, signature et date (MM-JJ)) :													
Personne désignée par l'entreprise (nom en lettres moulées, signature et date (MM-JJ)) :													

Légende : Il s'agit d'inscrire le chiffre correspondant à l'énoncé que vous jugez valable. *L'apprenante est en mesure d'exécuter la tâche ou l'opération* :
1 - Avec un accompagnement soutenu 2 - Avec un minimum d'accompagnement 3 - Sans accompagnement 4 - N/A

Tâche 1 (suite)

Tâche 1 : Installer des systèmes	
Opérations	Sous-opérations
1.11 Poser les gicleurs	Installer les gicleurs. Installer les plaques de finition et les paniers de protection. Les gicleurs « vers le haut » sont installés en même temps que les ancrages et les supports. Les gicleurs « vers le bas » sont installés après l'installation du plafond. Les gicleurs sont installés à l'aide de clés spéciales, particulières à chaque fabricant.
1.12 Installer un système antisismique	Poser les ancrages nécessaires. Installer le tuyau. Ces systèmes sont installés dans les régions exposées aux secousses sismiques. Il existe des supports sismiques latéraux et d'autres longitudinaux. Il s'agit en fait d'un tuyau fixé au bâtiment à 45° ou à 60°.
1.13 Tester le système, s'il y a lieu (essais hydrostatiques)	Appliquer une pression d'eau ou d'air. Vérifier la résistance de la tuyauterie. Détecter les fuites, s'il y a lieu. Réparer les fuites, s'il y a lieu. Faire signer le rapport d'essai par la personne responsable. Pour un test effectué avec de l'eau, une pression de 200 lb/po ² est appliquée durant 2 heures. Pour un test effectué avec de l'air, une pression de 50 lb/po ² est appliquée durant 24 heures (norme NFPA).
<p>Notes ou commentaires (par exemple : précisions sur la tâche, le nom du chantier, le lieu, l'équipe impliquée, etc.) :</p> <p>Les systèmes de protection incendie peuvent être : à l'eau, à sec, à préaction, déluge, chimiques, etc.</p>	

Nom de l'apprenante :

Plan de formation des apprentissages (mécanicienne en protection-incendie)

Tâche 2 : Raccorder des accessoires aux systèmes (Cochez les opérations réalisées dans la semaine)	Sem. 1	Sem. 2	Sem. 3	Sem. 4	Sem. 5	Sem. 6	Sem. 7	Sem. 8	Sem. 9	Sem. 10	Sem. 11	Sem. 12	Observation du compagnon
Indiquer la date du lundi (MM-JJ) :													
2.1 Lire les plans et devis													
2.2 Installer les accessoires et composants de finition et les panneaux d'activation													
2.3 Effectuer les raccordements électriques, s'il y a lieu													
2.4 Faire la mise en marche du système													
2.5 Vérifier le fonctionnement du système d'activation (à préaction, déluge, chimique)													
2.6 Effectuer des essais sur des systèmes localisés, s'il y a lieu													
2.7 S'assurer du bon fonctionnement du système en entier													
2.8 Terminer les travaux													
2.9 Faire la mise à jour du plan du système ou de celui de la bâtisse, tel que construit													
2.10 Expliquer au personnel comment utiliser le système													
2.11 Produire des rapports													
Observation du compagnon sur l'ensemble de la tâche pour le trimestre (voir Légende)													
Réservé à la CCQ :													
Apprenante (nom en lettres moulées, signature et date (MM-JJ)) :													
Compagnon (nom en lettres moulées, signature et date (MM-JJ)) :													
Personne désignée par l'entreprise (nom en lettres moulées, signature et date (MM-JJ)) :													

Légende : Il s'agit d'inscrire le chiffre correspondant à l'énoncé que vous jugez valable. L'apprenante est en mesure d'exécuter la tâche ou l'opération :
1 - Avec un accompagnement soutenu 2 - Avec un minimum d'accompagnement 3 - Sans accompagnement 4 - N/A

Tâche 2 : Raccorder des accessoires aux systèmes	
Opérations	Sous-opérations
2.1 Lire les plans et devis	S'assurer d'avoir la version définitive des plans et devis. S'assurer que le plan est approuvé par un ingénieur. Vérifier l'échelle du plan. Lire les notes inscrites aux plans. Lire les détails d'installation. Vérifier les exigences de l'ingénieur et les particularités du projet (clauses spéciales du devis).
2.2 Installer les accessoires et composants de finition et les panneaux d'activation	Procéder à l'installation. Étiqueter la tuyauterie, les soupapes et les drains. Les accessoires et composants de finition sont, par exemple, des plaques de gicleurs, des supports de tuyaux d'incendie, des extincteurs, etc.
2.3 Effectuer les raccordements électriques, s'il y a lieu	Raccordements électriques. consulter les fiches techniques des composants à raccorder; consulter les plans électriques; assigner les composants (panneau d'activation); raccorder les fils; contrôler les raccordements dans les boîtes; les mécaniciens en protection-incendie effectuent les raccordements électriques pour les systèmes spéciaux (à préaction, déluge, mousse, etc.). Ils sont faits aux boîtes de jonction et exclusivement à l'aide de borniers. Les raccordements électriques des autres systèmes sont effectués par les électriciens.
2.4 Faire la mise en marche du système	Remplir le système à la pression de la municipalité. Bâter la pression dans le système de gicleurs. Ouvrir le contrôle d'alarme. Ajuster la pression et le débit.
2.5 Vérifier le fonctionnement du système d'activation (à préaction, déluge, chimique)	Purger la tuyauterie du système, s'il y a lieu. Vérifier l'état des composants. Faire un essai de déclenchement. La vérification a pour but de s'assurer que les exigences du devis sont respectées.
2.6 Effectuer des essais sur des systèmes localisés, s'il y a lieu	Ouvrir le robinet d'inspection pour faire sortir l'air de la tuyauterie. Ouvrir partiellement la soupape d'entrée d'eau. Refermer le robinet d'inspection lorsqu'il n'y a plus de présence d'air. Vérifier la présence de déficiences. Les essais sont faits sur des systèmes localisés, par exemple, seulement pour un étage ou une section du bâtiment. Les principaux essais effectués sur les systèmes par les mécaniciens en protection-incendie sont les suivants : hydrostatiques, de déclenchement, de pression, de débit d'eau, de fumée.
2.7 S'assurer du bon fonctionnement du système en entier	
2.8 Terminer les travaux	Ramasser les matériaux et débris. Ramasser l'équipement et l'outillage. Passer le balai. Aviser le client de la fin des travaux. Une liste de déficiences est produite par l'entrepreneur général à la fin des travaux; le mécanicien en protection-incendie doit corriger les problèmes apparaissant sur cette liste.
2.9 Faire la mise à jour du plan du système ou de celui de la bâtisse, tel que construit	Cette mise à jour est effectuée à main levée par le mécanicien en protection-incendie. Une version informatisée est ensuite produite à l'atelier par du personnel spécialisé en dessin technique.
2.10 Expliquer au personnel comment utiliser le système	Expliquer la lecture des cadrans de pression. Expliquer la procédure à suivre en cas de bris sur la canalisation du système de gicleurs. La durée de cette opération peut varier grandement selon la nature du système et les travaux effectués (d'une trentaine de minutes à quelques heures). Les explications sont données à un nombre de personnes variant de une à quatre.
2.11 Produire des rapports	Les rapports consistent à procéder à la consignation de données (relevés de pression, de débit, etc.), à dresser la liste des composants installés et des travaux réalisés, à indiquer la durée des travaux, etc. La plupart des entreprises ont un formulaire que les mécaniciens remplissent en cochant ou en consignnant des données. Ce formulaire est rempli à la main par le mécanicien en protection-incendie et est ensuite mis au propre par du personnel de bureau.
Notes ou commentaires (par exemple : précisions sur la tâche, le nom du chantier, le lieu, l'équipe impliquée, etc.) :	
L'ordre des opérations peut varier selon le type d'installation et selon qu'il s'agit d'un système existant ou d'un nouveau système. Les systèmes de protection incendie peuvent être : à l'eau, à sec, à préaction, déluge, chimiques, etc.	

Nom de l'apprenante :

Plan de formation des apprentissages (mécanicienne en protection-incendie)

Tâche 3 : Faire la réfection ou la modification des systèmes (Cochez les opérations réalisées dans la semaine)	Sem. 1	Sem. 2	Sem. 3	Sem. 4	Sem. 5	Sem. 6	Sem. 7	Sem. 8	Sem. 9	Sem. 10	Sem. 11	Sem. 12	Observation du compagnon
Indiquer la date du lundi (MM-JJ) :													
3.1 Lire les plans et devis													
3.2 Planifier le travail													
3.3 Contacter la compagnie d'alarme, s'il y a lieu													
3.4 S'assurer que les systèmes connexes ou interreliés sont neutralisés													
3.5 Vidanger les systèmes													
3.6 Manutentionner et préparer le matériel et l'équipement													
3.7 Installer l'équipement de travail en hauteur													
3.8 Procéder au démantèlement, s'il y a lieu													
3.9 Poser les ancrages et les supports													
3.10 Déplacer de la tuyauterie et des composants													
3.11 Installer la tuyauterie													

Suite des opérations de la tâche 3 à la page suivante

Légende : Il s'agit d'inscrire le chiffre correspondant à l'énoncé que vous jugez valable. L'apprenante est en mesure d'exécuter la tâche ou l'opération :
1 - Avec un accompagnement soutenu 2 - Avec un minimum d'accompagnement 3 - Sans accompagnement 4 - N/A

Tâche 3 : Faire la réfection ou la modification des systèmes	
Opérations	Sous-opérations
3.1 Lire les plans et devis	S'assurer d'avoir la version définitive des plans et devis. S'assurer que le plan est approuvé par un ingénieur. Vérifier l'échelle du plan. Lire les notes inscrites aux plans. Lire les détails d'installation. Vérifier les exigences de l'ingénieur et les particularités du projet (clauses spéciales du devis). Dans le cas de travaux mineurs, il arrive que des plans et devis ne soient pas toujours fournis. De même, il est rare d'avoir accès aux plans lors des appels de service.
3.2 Planifier le travail	Repérer le cheminement de la tuyauterie. S'assurer que les travaux sont réalisables. Se coordonner avec les autres corps de métier, s'il y a lieu. Établir la liste du matériel nécessaire. Prévoir les besoins en équipement spécialisé. Estimer le temps nécessaire aux travaux. Prévoir (avec l'entrepreneur général) un lieu d'entreposage pour le matériel et l'équipement.
3.3 Contacter la compagnie d'alarme, s'il y a lieu	Localiser le panneau d'alarme-incendie. Vérifier si les alarmes sont reliées à des centrales. S'identifier auprès de la compagnie d'alarme. Aviser la compagnie d'alarme du début des travaux, de leur nature et de leur durée. Consigner le nom ou le numéro du préposé à la compagnie d'alarme. La compagnie d'alarme peut être contactée par le client ou par le mécanicien en protection-incendie si le client lui demande de le faire.
3.4 S'assurer que les systèmes connexes ou interreliés sont neutralisés	Déterminer les zones à neutraliser. Demander à la personne responsable de voir à les neutraliser.
3.5 Vidanger les systèmes	Appuyer sur le bouton « Silence » du panneau d'alarme pour interrompre le signal sonore. Fermer la soupape principale. Fermer la ligne d'alarme. Fermer l'interrupteur de la pompe de suppression. Ouvrir le drain principal. Le mécanicien en protection-incendie vidange l'ensemble du système ou seulement une zone, selon le cas.
3.6 Manutentionner et préparer le matériel et l'équipement	Voir à la sécurité de l'entreposage du matériel et de l'équipement. Vérifier le matériel et l'équipement reçus. Commander ce qui manque. Préparer la tuyauterie à installer (couper, fileter, aléser, percer, installer les raccords, etc.). Pour la tuyauterie en acier, dans plusieurs entreprises, la préparation est faite à l'atelier. La tuyauterie est ensuite transportée sur le chantier; le mécanicien en protection-incendie apporte ensuite des ajustements, au besoin, durant l'installation. La préparation de la tuyauterie en plastique se fait toujours sur le chantier.
3.7 Installer l'équipement de travail en hauteur	Sécuriser les lieux. Établir un périmètre de sécurité. Vérifier le type d'équipement nécessaire. Transporter l'équipement à l'endroit désiré. Monter et ancrer l'équipement.
3.8 Procéder au démantèlement, s'il y a lieu	Délimiter l'aire de travail. Sécuriser les lieux. Protéger les surfaces et le matériel adjacents. Planifier la manipulation des composants à enlever. Retirer les composants.
3.9 Poser les ancrages et les supports	
3.10 Déplacer de la tuyauterie et des composants	Avant de déplacer la tuyauterie ou les composants, le mécanicien en protection-incendie doit s'assurer que les changements respectent les normes en vigueur et que la tuyauterie ou les composants déplacés n'entreront pas en conflit avec le fonctionnement d'autres composants.
3.11 Installer la tuyauterie	

Suite des opérations de la tâche 3 à la page suivante

Nom de l'apprenante :

Plan de formation des apprentissages (mécanicienne en protection-incendie)

Tâche 3 : Faire la réfection ou la modification des systèmes (Cochez les opérations réalisées dans la semaine)	Sem. 1	Sem. 2	Sem. 3	Sem. 4	Sem. 5	Sem. 6	Sem. 7	Sem. 8	Sem. 9	Sem. 10	Sem. 11	Sem. 12	Observation du compagnon
Indiquer la date du lundi (MM-JJ) :													
3.12 Installer un système antisismique													
3.13 Poser les gicleurs													
3.14 Répéter les opérations 2.2 à 2.10, s'il y a lieu													
3.15 Tester les modifications													
3.16 Aviser la centrale de la fin des travaux													
3.17 Produire les rapports													
3.18 Faire la mise à jour du plan, tel que construit													

Observation du compagnon sur l'ensemble de la tâche pour le trimestre (voir Légende)

Réservé à la CCQ :

Apprenante (nom en lettres moulées, signature et date (MM-JJ)) :

Compagnon (nom en lettres moulées, signature et date (MM-JJ)) :

Personne désignée par l'entreprise (nom en lettres moulées, signature et date (MM-JJ)) :

Légende : Il s'agit d'inscrire le chiffre correspondant à l'énoncé que vous jugez valable. L'apprenante est en mesure d'exécuter la tâche ou l'opération :

1 - Avec un accompagnement soutenu 2 - Avec un minimum d'accompagnement 3 - Sans accompagnement 4 - N/A

Tâche 3 (suite)

Nom de l'apprenante :

Plan de formation des apprentissages (mécanicienne en protection-incendie)

Tâche 3 : Faire la réfection ou la modification des systèmes	
Opérations	Sous-opérations
3.12 Installer un système antisismique	
3.13 Poser les gicleurs	
3.14 Répéter les opérations 2.2 à 2.10, s'il y a lieu	
3.15 Tester les modifications	La nature des tests dépend des modifications apportées. Il peut s'agir de tests hydrostatiques ou de tests de fonctionnement.
3.16 Aviser la centrale de la fin des travaux	Confirmer la fin des travaux. Consigner le nom ou le numéro du préposé.
3.17 Produire les rapports	
3.18 Faire la mise à jour du plan, tel que construit	
<p>Notes ou commentaires (par exemple : précisions sur la tâche, le nom du chantier, le lieu, l'équipe impliquée, etc.) :</p> <p>Les systèmes de protection incendie peuvent être : à l'eau, à sec, à préaction, déluge, chimiques, etc.</p>	

Tâche 3 (suite)

Nom de l'apprenante :

Plan de formation des apprentissages (mécanicienne en protection-incendie)

Tâche 4 : Inspecter et entretenir des systèmes (Cochez les opérations réalisées dans la semaine)	Sem. 1	Sem. 2	Sem. 3	Sem. 4	Sem. 5	Sem. 6	Sem. 7	Sem. 8	Sem. 9	Sem. 10	Sem. 11	Sem. 12	Observation du compagnon
Indiquer la date du lundi (MM-JJ) :													
4.1 Lire le bon de travail													
4.2 Rencontrer la personne responsable													
4.3 Contacter la compagnie d'alarme, s'il y a lieu													
4.4 S'assurer que les systèmes connexes ou interreliés sont neutralisés													
4.5 Faire une inspection des lieux													
4.6 Vérifier l'état et le fonctionnement des composants et accessoires													
4.7 Faire le test résiduel statique													
4.8 Effectuer des opérations d'entretien													
4.9 Effectuer les essais de déclenchement des soupapes													
4.10 Remettre le système en marche													
4.11 Aviser la centrale de la fin des travaux													
4.12 Produire les rapports													

Observation du compagnon sur l'ensemble de la tâche pour le trimestre (voir *Légende*)

Réservé à la CCQ :

Apprenante (nom en lettres moulées, signature et date (MM-JJ)) :

Compagnon (nom en lettres moulées, signature et date (MM-JJ)) :

Personne désignée par l'entreprise (nom en lettres moulées, signature et date (MM-JJ)) :

Légende : Il s'agit d'inscrire le chiffre correspondant à l'énoncé que vous jugez valable. *L'apprenante est en mesure d'exécuter la tâche ou l'opération :*
1 - Avec un accompagnement soutenu 2 - Avec un minimum d'accompagnement 3 - Sans accompagnement 4 - N/A

Tâche 4 : Inspecter et entretenir des systèmes	
Opérations	Sous-opérations
4.1 Lire le bon de travail	Prendre connaissance du lieu des travaux. Vérifier le matériel, l'outillage et l'équipement requis (y compris l'équipement de sécurité). Prendre connaissance du temps nécessaire (estimé). Prendre connaissance des conditions particulières, s'il y a lieu.
4.2 Rencontrer la personne responsable	Demander d'avertir le personnel de la possibilité de fausses alarmes. Localiser les éléments du système. S'informer sur la centrale d'alarme. S'informer sur les raccordements. Vérifier s'il y a eu des changements.
4.3 Contacter la compagnie d'alarme, s'il y a lieu	Localiser le panneau d'alarme-incendie. S'assurer que le panneau d'alarme n'est pas déjà déclenché. Vérifier si les alarmes sont reliées à des centrales. S'identifier auprès de la compagnie d'alarme. Aviser la compagnie d'alarme du début des travaux, de leur nature et de leur durée. Consigner le nom ou le numéro du préposé à la compagnie d'alarme.
4.4 S'assurer que les systèmes connexes ou interreliés sont neutralisés	Vérifier auprès de la personne responsable si le panneau est relié à un autre panneau dans le bâtiment. Demander à la personne responsable de désarmer le panneau.
4.5 Faire une inspection des lieux	Procéder à une inspection visuelle de tous les locaux du bâtiment pour détecter : de la peinture sur les gicleurs; des plaques manquantes; des supports brisés; des problèmes de conception; etc. S'assurer d'un éclairage adéquat. S'assurer que le système est bien dégagé. S'assurer que les accès sont bien dégagés. Noter toute anomalie.
4.6 Vérifier l'état et le fonctionnement des composants et accessoires	Vérifier si l'équipement installé est d'un type approprié à l'usage qui en est fait. S'assurer du bon fonctionnement de chaque dispositif. S'assurer que tous les composants sont installés et opérationnels. Vérifier si un dispositif antirefoulement est installé en amont du système.
4.7 Faire le test résiduel statique	Vérifier le raccordement de la tuyauterie du drain principal. S'assurer de sa capacité de drainage. S'assurer qu'il n'y a pas de risque de refoulement en procédant à l'ouverture du drain principal (de façon modérée). Prendre la lecture de pression du manomètre en amont de la soupape d'alarme (résiduel). Fermer le drain principal et prendre la lecture statique du réseau.
4.8 Effectuer des opérations d'entretien	Les opérations d'entretien s'appliquent au compresseur, au réservoir, aux chambres d'expansion, aux différents composants (ex. : soupapes), à la vidange des points bas, etc.
4.9 Effectuer les essais de déclenchement des soupapes	Vérifier l'exactitude des manomètres. S'assurer que le robinet d'inspection est en fonction. S'assurer du bon fonctionnement de la soupape de contrôle. Vérifier le fonctionnement des composants de surveillance (débit, haute et basse pression, etc.). Vérifier le délai d'alarme, de déclenchement, etc. Vérifier la cloche hydraulique, s'il y a lieu. Vérifier le raccord siamois. Vérifier le joint d'étanchéité du siège principal (selon la norme NFPA-25).
4.10 Remettre le système en marche	Vidanger les points bas. Remettre les composants en opération normale. S'assurer que les commutateurs de débit sont remis en fonction. Bâter la pression dans le système. Avertir la personne responsable chez le client de la fin de l'inspection.
4.11 Aviser la centrale de la fin des travaux	Demander au préposé les signaux reçus. Confirmer la fin des travaux. Consigner le nom ou le numéro du préposé.
4.12 Produire les rapports	Noter toutes les défaillances constatées durant l'inspection visuelle. Noter le résultat du déclenchement des tests de gicleurs. Faire des recommandations au client. Apporter des échantillons (mousse, glycol), s'il y a lieu.
Notes ou commentaires (par exemple : précisions sur la tâche, le nom du chantier, le lieu, l'équipe impliquée, etc.) :	
Les systèmes de protection incendie peuvent être : à l'eau, à sec, à préaction, déluge, chimiques, etc.	

Nom de l'apprenante :

Plan de formation des apprentissages (mécanicienne en protection-incendie)

Tâche 5 : Réparer des systèmes (Cochez les opérations réalisées dans la semaine)	Sem. 1	Sem. 2	Sem. 3	Sem. 4	Sem. 5	Sem. 6	Sem. 7	Sem. 8	Sem. 9	Sem. 10	Sem. 11	Sem. 12	Observation du compagnon
Indiquer la date du lundi (MM-JJ) :													
5.1 Lire le bon de travail													
5.2 Rencontrer la personne responsable													
5.3 Contacter la compagnie d'alarme, s'il y a lieu													
5.4 S'assurer que les systèmes connexes ou interreliés sont neutralisés													
5.5 Vérifier le système													
5.6 Diagnostiquer le problème													
5.7 Planifier le travail													
5.8 Vidanger et isoler les systèmes défectueux, si nécessaire													
5.9 Effectuer la réparation													
5.10 Remettre le système en marche													
5.11 Aviser la centrale de la fin des travaux													
5.12 Terminer les travaux													
5.13 Produire les rapports													

Observation du compagnon sur l'ensemble de la tâche pour le trimestre (voir Légende)

Réservé à la CCQ :

Apprenante (nom en lettres moulées, signature et date (MM-JJ)) :

Compagnon (nom en lettres moulées, signature et date (MM-JJ)) :

Personne désignée par l'entreprise (nom en lettres moulées, signature et date (MM-JJ)) :

Légende : Il s'agit d'inscrire le chiffre correspondant à l'énoncé que vous jugez valable. *L'apprenante est en mesure d'exécuter la tâche ou l'opération* :
1 - Avec un accompagnement soutenu 2 - Avec un minimum d'accompagnement 3 - Sans accompagnement 4 - N/A

Tâche 5 : Réparer des systèmes	
Opérations	Sous-opérations
5.1 Lire le bon de travail	Prendre connaissance du lieu des travaux. Vérifier le matériel, l'outillage et l'équipement requis (y compris l'équipement de sécurité). Prendre connaissance du temps nécessaire (estimé). Prendre connaissance des conditions particulières, s'il y a lieu.
5.2 Rencontrer la personne responsable	Demander d'avertir le personnel de la possibilité de fausses alarmes. Localiser les éléments du système. S'informer sur la centrale d'alarme. S'informer sur les raccordements. Vérifier s'il y a eu des changements.
5.3 Contacter la compagnie d'alarme, s'il y a lieu	Localiser le panneau d'alarme-incendie. S'assurer que le panneau d'alarme n'est pas déjà déclenché. Vérifier si les alarmes sont reliées à des centrales. Se présenter auprès de la compagnie d'alarme. Aviser la compagnie d'alarme du début des travaux, de leur nature et de leur durée. Consigner le nom ou le numéro du préposé à la compagnie d'alarme.
5.4 S'assurer que les systèmes connexes ou interreliés sont neutralisés	Vérifier auprès de la personne responsable si le panneau est relié à un autre panneau dans le bâtiment. Demander à la personne responsable de désarmer le panneau.
5.5 Vérifier le système	Faire les tests nécessaires. Vérifier la présence d'un problème mécanique ou électrique.
5.6 Diagnostiquer le problème	Déterminer la cause du problème (usure, défaut de fabrication ou d'installation, etc.). Dans certains cas, le problème a déjà été diagnostiqué, par exemple par la compagnie d'assurance du client ou par le client lui-même.
5.7 Planifier le travail	Dresser la liste des composants à remplacer. S'assurer d'avoir tout le matériel nécessaire avant de commencer les travaux. Évaluer le temps requis pour la réparation. S'assurer de la faisabilité des travaux. Déterminer le nombre de mécaniciens en protection-incendie nécessaires. Déterminer l'horaire des travaux. Aviser la municipalité, s'il y a lieu (coupure d'eau). Aviser le client du déroulement des travaux.
5.8 Vidanger et isoler les systèmes défectueux, si nécessaire	Fermer les pompes et les soupapes. Drainer le système et, s'il y a lieu, les points bas. Fermer ou isoler le compresseur, s'il y a lieu.
5.9 Effectuer la réparation	Installer l'outillage et l'équipement nécessaires. Enlever le ou les composants défectueux (soupape, gicleur, joint, pompe, etc.). Vérifier les composants périphériques. Installer le ou les nouveaux composants. Désinstaller l'outillage et l'équipement nécessaires.
5.10 Remettre le système en marche	Rebâtir les pressions. Rouvrir toutes les soupapes. Remettre les pompes en marche. Remettre le panneau en fonction. Vérifier la qualité de la réparation.
5.11 Aviser la centrale de la fin des travaux	Confirmer la fin des travaux. Consigner le nom ou le numéro du préposé.
5.12 Terminer les travaux	Ramasser les matériaux et débris. Ramasser l'équipement et l'outillage. Passer le balai. Aviser le client de la fin des travaux.
5.13 Produire les rapports	Rédiger une feuille de temps. Expliquer les travaux effectués. Dresser la liste du matériel et des composants remplacés.
<p><u>Notes ou commentaires (par exemple : précisions sur la tâche, le nom du chantier, le lieu, l'équipe impliquée, etc.) :</u></p> <p>Les systèmes de protection incendie peuvent être : à l'eau, à sec, à préaction, déluge, chimiques, etc.</p>	